

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens
Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant
Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin
Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30mn pour les épreuves d'1heure et après 1heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat avant le 07 avril 2017 à l'adresse suivante : cavdeug2@univ-paris1.fr.

ECRITS DES SEMESTRES 3 ET 4

REPARTITION DES AMPHIS :
Amphi I de la lettre A à K -Amphi II de la lettre L à Z

SEMESTRE 3

Droit civil S3	Mardi 23 mai	14h30 à 17h30	Amphi I et II
Droit administratif S3	Mercredi 24 mai	09h30 à 12h30	Amphi I et II
Droit pénal	Mercredi 24 mai	16h00 à 17h00	Amphi I et II
Histoire des idées politiques	Mercredi 24 mai	18h00 à 19h00	Amphi I et II

SEMESTRE 4

Droit administratif S4	Lundi 22 mai	09h30 à 12h30	Amphi I et II
Droit civil S4	Lundi 22 mai	14h30 à 17h30	Amphi I et II
Droit des affaires	Mardi 23 mai	09h30 à 10h30	Amphi I et II
Droit fiscal	Mardi 23 mai	11h30 à 12h30	Amphi I et II
Procédure pénale	Mercredi 24 mai	14h00 à 15h00	Amphi I et II

